

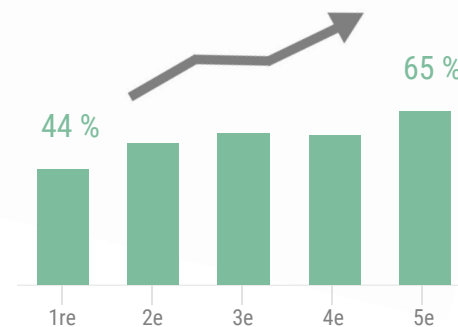
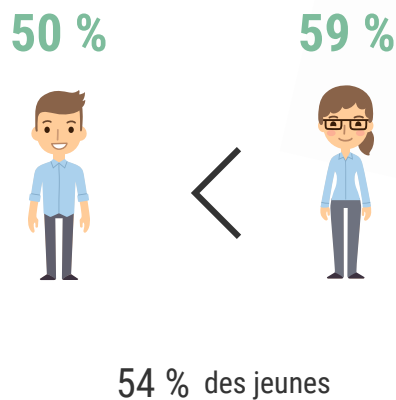


LE TRAVAIL À L'ADOLESCENCE : RISQUES ET BÉNÉFICES

Direction de santé publique de la Montérégie

Les données de ce document concernent les élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire de la Montérégie. Ces dernières sont issues du 2^e cycle de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en 2016-2017. Cliquez [ici](#) pour en savoir davantage sur cette enquête.

Combien d'ados travaillent durant l'année scolaire?



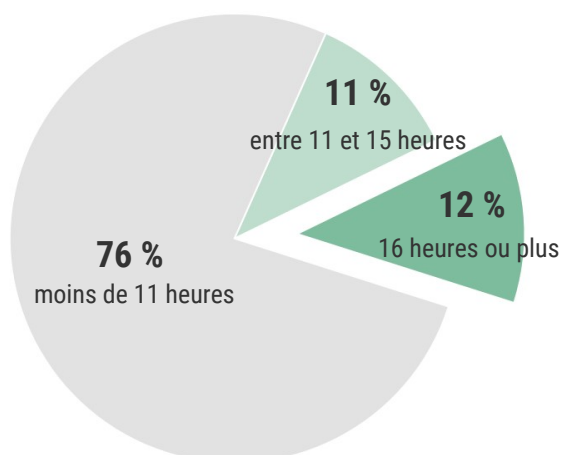
Plus ils vieillissent, plus ils sont nombreux à travailler

Travailler, oui... Mais l'école doit demeurer la priorité!

Dans un horaire équilibré, le temps consacré au travail permet aux jeunes de développer leurs compétences, leur sens des responsabilités et leur autonomie. Cependant, un nombre trop élevé d'heures travaillées peut influencer négativement la quantité de sommeil, le niveau de stress et la persévérance scolaire.

Bien que les filles soient plus nombreuses que les garçons à travailler, plus de garçons y consacrent un grand nombre d'heures.

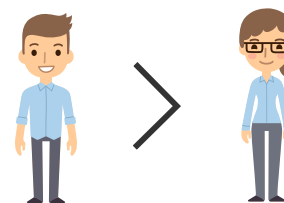
Nombre d'heures consacrées au travail



Parmi les jeunes qui travaillent

14 %

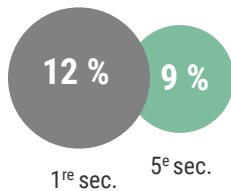
10 %



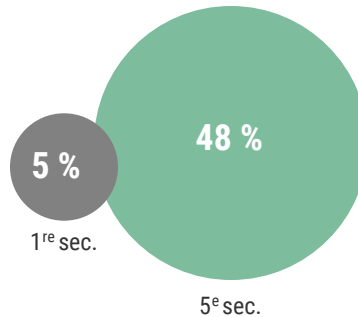
consacrent **16 heures ou plus** par semaine à leur travail

Quels types de travail font-ils?

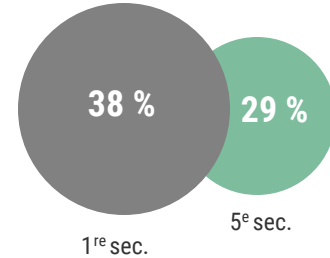
13 %
travaillent pour l'**entreprise familiale**



22 %
travaillent pour un **employeur**



36 %
font de **petits travaux payés**
(tondre la pelouse d'un voisin, garder des enfants, faire de l'aide aux devoirs, etc.)



Et la sécurité dans tout ça...

Peu importe le type de travail, tous les emplois comportent des risques. Voilà pourquoi tous les employeurs ont l'obligation de donner des consignes ou une formation à leurs employés sur la sécurité ou les dangers au travail afin d'éviter les blessures.



28 %

des travailleurs pour l'entreprise familiale ou un employeur
**n'ont pas reçu ou n'ont pas l'impression d'avoir
reçu de consignes de sécurité**

Beaucoup trop d'ados se blessent en travaillant



20 % des jeunes qui travaillent pour l'**entreprise familiale ou un employeur** se sont blessés au travail, soit 4 100 jeunes

10 % des jeunes qui effectuent des **petits travaux** se sont blessés au travail, soit 2 400 jeunes

À retenir

Le travail occupe une place importante dans la vie des jeunes, principalement vers la fin du secondaire. Bien que le travail soit associé à plusieurs bénéfices, un nombre élevé d'heures travaillées peut aussi entraîner des répercussions négatives sur la santé et la persévérance scolaire.

Le type de travail occupé par les jeunes varie tout au long du cheminement scolaire, cependant tout travail comporte des risques. Trop de jeunes se blessent chaque année, d'où l'importance de les informer sur les risques reliés à leur travail.

Que peuvent faire la **FAMILLE**, l'**ÉCOLE** et la **COMMUNAUTÉ**?

S'informer des lois encadrant le travail et diffuser l'information auprès des jeunes

Valoriser les études et l'obtention d'un diplôme



Les jeunes au cœur de nos actions

S'impliquer lors de la recherche d'emploi des jeunes, mais aussi les soutenir dans leur intégration sur le marché du travail

Amener les jeunes à développer leur jugement critique pour se fixer des limites

Sensibiliser les jeunes sur les droits et responsabilités reliés au travail

Pour plus d'exemples pour les **parents**, consultez la section *Boîte à outils* du site enmodeado.ca.

Pour des données par territoire, cliquez [ici](#).

Citation suggérée :

Direction de santé publique de la Montérégie (2020). Portrait des jeunes du secondaire de la Montérégie. *Le travail à l'adolescence : risques et bénéfices*. CISSS de la Montérégie-Centre.

Rédaction : Marie-Eve Simoneau, Émilie Lantin, Mélanie Villeneuve et Isabelle Michaud avec la précieuse collaboration de Catherine Risi.

Production : équipe Surveillance en collaboration avec l'équipe du développement des enfants et des jeunes.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à la production de ce document.

GLOSSAIRE

Blessure

Jeunes ayant été blessés en travaillant.

Consignes de sécurité

Travailleurs qui ont reçus ou qui ont l'impression d'avoir reçu des consignes (verbales ou écrites) ou une formation sur la sécurité ou les dangers au travail pour éviter les blessures.

Niveaux du secondaire

Secondaire 1 à 5.

Travailleurs

Jeunes qui ont travaillé, avec ou sans salaire, durant l'année scolaire.

Type de travail

Entreprise familiale : ferme familiale ou dépanneur, clinique, bureau à la maison, etc.

Employeur : magasins, restaurants, département des sports et loisirs d'une ville, etc.

Petits travaux payés : garder des enfants, tondre la pelouse d'un voisin, aide aux devoirs, etc.

* Donnée à interpréter avec prudence.

>< Valeur significativement plus élevée ou plus faible à celle présentée en comparaison.
